

Programmist

Appellations équivalentes en anglais :

Programming Engineer

Il est chargé par le maître d'ouvrage (public ou privé) de rédiger, sous sa direction, le programme définissant, avant toute étude de conception, les objectifs de l'opération et les contraintes (fonctionnelles spatiales, techniques, urbanistiques ..) qu'elle devra respecter.

Activités principales

Réaliser tout ou partie des études suivantes :

- Etudes pré-opérationnelles destinées à clarifier les objectifs et les contraintes du projet
- Pré-programme décrivant les caractéristiques et fonctionnalités majeures de l'ouvrage en vue d'une consultation des concepteurs
- Contrôle de la conformité des études de conception au programme, au moins jusqu'au stade APS et éventuellement jusqu'à l'avant-projet détaillé
- Budget estimatif de réalisation de l'ouvrage.

Activités accessoires

- Assister pour le concours de concepteurs
- Mettre au point certains éléments très détaillés de programme technique (réseaux, scénographies..)
- vérifier l'adéquation du projet au programme jusqu'à la consultation des entreprises
- Préfigurer l'exploitation....

Savoir-faire spécifique nécessaire

- Méthodologie de programmation technique, architecturale et urbaine
- Pratique de la maîtrise d'ouvrage publique ou privée
- Collecte d'informations pluridisciplinaires
- Pratique des interviews, aptitude à la rédaction de synthèses et à l'élaboration de scénarios alternatifs

Connaissances spécifiques requises

Ses connaissances sont liées au domaine d'application de son activité :

- Bâtiments industriels,
- Bureaux, logements,
- Centres commerciaux,
- Ecoles, hôpitaux,
- Gares, grands ouvrages fonctionnels
- Hôtels

Connaissances fonctionnelles et techniques relatives aux types d'ouvrages à réaliser :

- Réglementations, organisations, contraintes d'exploitation, sécurité
- Bonnes connaissances des niveaux des coûts de construction en fonction des objectifs qualitatifs de confort, standing...
- Outils de programmation.

Prérequis (expérience, diplômes, certifications ou habilitations particulières)

- Formation Bac + 5 (ingénieur urbaniste, architecte) avec une expérience dans un domaine particulier (hospitalier, culturel, enseignement, bureaux...)
- Technicien avec une expérience confirmée